

AVENIR DU TERRAIN SERVIER – MOBILISONS NOUS !

IMPACT SUR LE VESINET Sud, LE PECQ quartier Mexique
Et CROISSY quartier de l'Ecluse

Le terrain Servier (3.3 hectares) se situe 125 Chemin de Ronde à Croissy, en limite des villes du Vésinet et du Pecq.

En ce début septembre 2026 la ville de Croissy communique de façon intense sur la reconversion du site de Servier, sur le site Internet de la ville, sur sa page Facebook, et par une brochure distribuée dans les boîtes aux lettres des Croissillons. Nous estimons que cette communication est biaisée et elle laisse entendre que le seul avis possible est un avis positif.

Pour sa part, l'Association du Chemin de Ronde qui a analysé le dossier avec soin est **défavorable** à ce projet.

➡ Il est important de donner votre avis sur le registre dématérialisé, cela peut être simple et rapide.

Par exemple "NON au projet Servier et à la modification du PLU".

<https://www.registre-dematerialise.fr/7389/contribuez>

IL EST IMPORTANT QUE CHACUN FASSE ENTENDRE SA VOIX

➡ Les observations du Cadeb, reconnu Personne Publique Associée dans ce dossier, sont factuelles, objectives, et pointent les limites du projet et améliorations à prévoir.

<https://www.registre-dematerialise.fr/.../avis-cadeb-20...>

➡ Vous pouvez vous inscrire à des visites du chantier les samedis matin :

<https://my.weezevent.com/visite-de-chantier-site-servier>

➡ Vous pouvez participer à la réunion publique du jeudi 17 septembre à 19h à la mairie de Croissy

➡ Vous pouvez transmettre ces informations à toutes les personnes concernées

CHAQUE VOIX COMPTE

VOTRE CONTRIBUTION EST ESSENTIELLE

 **Du 31 août au 2 octobre 2026** *Votre avis compte !*

 **Scannez ici** → **Donnez votre avis sur le registre dématérialisé**

→ Scanner le QR code avec votre smartphone

 C'est simple, rapide et efficace : il vous suffit de cliquer sur le lien vers le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7389/contribuez>



Servier Avant dépollution (Mars 2025)



Servier Après dépollution du site (Sept 2026)



Servier en sept 2025, retrait des bâtiments à 60 m de la rue, de larges pelouses, des arbres et haies.



Futur projet, retrait des bâtiments à 15 m de la rue, hauteur des bâtiments de 16 m, absence de pelouse.



Ensemble, construisons le cadre de vie de demain

<https://associationducheminderonde.com/>

